



PROCES VERBAL - COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux le 10 octobre 18 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la commune de QUINCY, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de la convocation : 4 octobre 2022

Présents : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSIER, Sébastien CLAVIER, Géraldine MARTYNIK, Sophie BERTRAND, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Christian MYSZKIEWICZ Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

Absents excusés : Patrick HERVET a donné pouvoir Jacques PERARD, Mary STIANTI a donné pouvoir à Pascal RAPIN

Madame Agnès DELANNOY a été désignée secrétaire de séance.

Début de la séance 18h30

L'approbation du compte rendu de la séance du 30 juin 2022 est reportée au prochain conseil municipal.

DELIBERATION N°2022-27

Construction d'une unité de production photovoltaïque

EVOLUTION ENVIRONNEMENTALE

Le Maire explique qu'un projet de panneaux photovoltaïques est prévu au lieudit « l'Ile » commune de QUINCY (10 hectares sur le plan d'eau et 7 hectares sur la friche sableuse.) Les haies seront maintenues et l'espace de vie des oiseaux, insectes restent protégés afin de garantir le maintien de la biodiversité sur cet espace.

Dans le cadre de la réalisation de l'enquête environnementale, le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer.

Le conseil municipal émet un avis favorable au titre de l'évaluation environnementale du projet de construction d'une unité de production photovoltaïque au sol à QUINCY (18).

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 12 + 2 procurations
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2022-28**Antenne FREE**

Un projet d'installation d'une antenne FREE est prévu commune de QUINCY (18), à l'intersection de la RD20 et de l'autoroute A 71 sur un terrain communal cadastré section ZC parcelle 68.

Il est proposé un bail de 12 ans renouvelable tous les 6 ans. Ce projet rapportera 4000.00 € par an à la commune.

Le conseil municipal accepte ce projet et autorise le maire à signer tous les documents le concernant.

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 12 + 2 procurations
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2022-29**Adoption de la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023**

En application de l'article 106 III du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'article 106.III de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) offrant la possibilité aux collectivités locales d'opter pour l'application de la nomenclature budgétaire et comptable M57 par délibération,

Attendu que ce référentiel M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités au 1^{er} janvier 2024.

Le conseil municipal adopte par anticipation la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée à compter du 1^{er} janvier 2023.

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 12 + 2 procurations
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2022-30**Contrat de travail**

Contrat unique d'insertion CUI

Le Maire propose de recruter un animateur au centre de loisirs de QUINCY.

Un contrat unique d'insertion entre la mission locale de Vierzon et la mairie de QUINCY sera proposé à Rosita DAUBER ainsi qu'une formation (remise à niveau scolaire) correspondant à ses besoins.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 12 + 2 procurations
Contre : 0
Abstention : 0

DELIBERATION N°2022-31

Création d'un emploi permanent à temps complet d'Adjoint d'Animation

Madame Ghislaine CAILLAT intervient auprès d'enfants de la commune depuis plusieurs années en contrat à durée déterminée.

Il convient de créer un emploi permanent d'Adjoint d'Animation à temps complet à 35/35 ème pour accompagnement des enfants au centre de loisirs, surveillance de la cour et de la cantine, accompagnement des enfants en classe.

La rémunération sera établie selon l'échelle C2.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Vote : 12 + 2 procurations
Pour : 12 + 2 procurations
Contre : 0

DELIBERATION N°2022-32

Création emploi animateur territorial abroge la délibération N°2022-26

La délibération N°2022-32 abroge la délibération N°2022-26.

A la demande de la Préfecture, l'emploi d'animateur territorial doit être au grade d'Animateur et non au grade d'Adjoint d'Animation.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**Information**

Madame Christine LAMBERT par ses relations au sein de l'association du Foyer Rural permet à notre commune de bénéficier de 5 tables et 10 chaises.

DESIGNATION D'UN ADOINT OU CONSEILLER MUNICIPAL AU TITRE DE CORRESPONDANT « INCENDIE ET SECOURS »

Monsieur MYSZKIEWICZ se propose pour assurer la fonction de conseiller municipal correspondant : incendie et secours.

FÊTE SAINT NICOLAS

La fête de la SAINT NICOLAS sera au Foyer Rural le 3 décembre 2022.

JARDIN DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

L'Ordre National du Mérite fête ses 60 ans en 2023, à cette occasion le Maire est sollicité afin qu'un espace fleuri soit baptisé « Ordre National du Mérite ».

STADE DE FOOT

Les dirigeants de l'équipe de foot de FOECY demandent la permission d'utiliser le stade de QUINCY et en contre partie ils proposent une animation « foot » aux enfants du centre de loisirs.
Cette proposition est acceptée.

REUNION PUBLIQUE

Le 14 octobre 2022 à 18H30 au Foyer Rural de QUINCY la mairie organise une réunion publique d'échanges sur les actions et les futurs projets de la commune.

ACCES PLAN D'EAU « PÊCHEUR »

Le Maire fera installer un panneau indiquant la hauteur de la barrière d'accès à l'étang de QUINCY.

LURY « ville à joie »

Le 13 et 28 octobre de 17h30 à 21h00, la commune de LURY propose des activités et animations dans le cadre du festival « Ville à Joie » subventionnée par le « Pôle d'Equilibre des Territoires Ruraux »

INFORMATION C C CŒUR DE BERRY

TRI SELECTIF

Extension des consignes de tri à partir du 1 janvier 2023, une sensibilisation sera faite auprès des citoyens pour les accompagner dans le tri de leurs déchets.

SPECLACLE AU FOYER RURAL DE QUINCY « Avoir 17 ans en 1940 »

Vendredi 28 octobre à 20h00, la communauté de commune organise un spectacle gratuit au Foyer Rural de QUINCY.

CONCERT A L'EGLISE DE QUINCY « CŒUR MIKROKOSMOS »

Le dimanche 27 novembre à 16h00, la Communauté de Communes organise un concert gratuit « 40 chanteurs seront réunis ce jour »

BONIFICATION INDICIAIRE

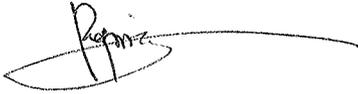
Suite à la titularisation de Monsieur Say YANG, le maire propose de lui attribuer une bonification indiciaire NBI de 15 points à compter du mois d'octobre 2022.
Proposition acceptée par le Conseil Municipal.

CONSEIL DEPARTEMENTALE

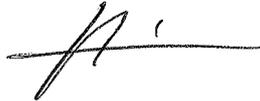
Sophie BERTRAND informe les membres présents de l'augmentation de la répartition du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle au droit d'enregistrement et mutation.
Le montant attribué par le conseil départemental est de 19524.21 €.

Monsieur le Maire lève la séance à 20H30
Ont signé les membres présents

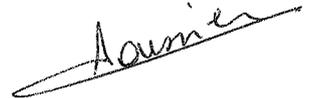
Pascal RAPIN



Agnès DELANNOY



Nathalie HOUSSIER



Sébastien CLAVIER



Géraldine MARTYNIAK

Custodia CARVALHO



Sophie BERTRAND



Luc DELANNOY



Patrick HERVET

A donné pouvoir à Jacques

PERARD

Christian MYSCZKIEWICZ



Jacques PERARD



Jean-Michel RADOUX



Mary STIANTI

A donné pouvoir à Pascal RAPIN



Luc TABORDET



